Image not found or type unknown

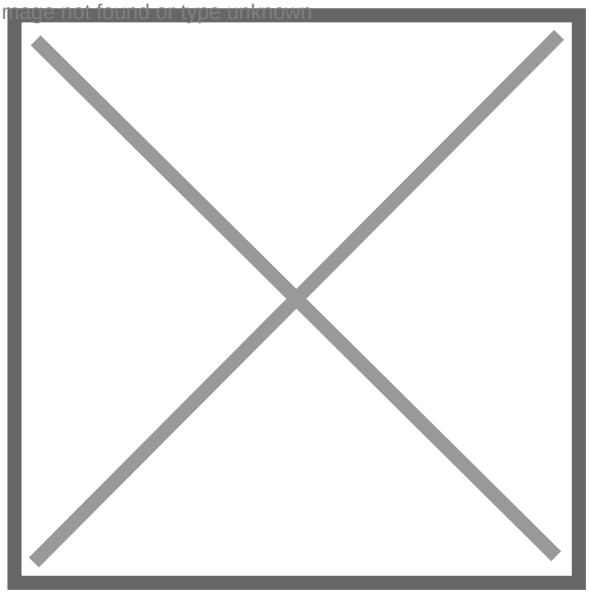

Je souhaite contester mon licenciement pour faute grave

Par **MARCIANO**, le **01/11/2008** à **10:52**

Bonjour,

J'étais commercial sur un secteur avec un fichier client, or un collègues qui a une boutique sur mon secteur m'a demandé de lui faire sa sélection avec sa vendeuse car il avait en moi plus confiance quand au choix des produits plus qu'en l'acheteuse au siège à Paris.

C'était ma première semaine dans l'entreprise et cette commande était pour cette collection juste une sélection car ce compte n'était pas dans ma base de données.

Choix fait, je fax la commande à l'acheteuse qui la rentre dans ses comptes !

Et la je commis l'irréparable (je gardais dans mon pc la commande non validée) et, un mois plus tard, je recommençais 250 commandes en 3 semaines, un vrai marathon.. et valida dans ce cas de commande la commande vieille d'un mois...qui fut donc livré en double quelques mois plus tard.

On me reproche ça comme faute grave, j'ai voulu faire du zèle et accepta du travail en plus de mes 50 heures par semaine pour être bien vis a vis de mes collègues et de ma direction ! Ces commmandes ne rentraient pas dans mon chiffre.

Puis, dans le textile, nous avons une dead line pour rentrer les commandes, or je ne comprends pas que même si j'ai validé un mois après la commande , elle a été intégrée au système.

Je suis fou de rage surtout que mon peit boss est à l'etroit dans son costume et c'est pour

motif perso qu'il m'a viré.

N'hésitez pas à m'aider, je me retrouve le bec dans l'eau et vert de rage.

marciano.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés